

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

DP N°: PP1-CIF-ESP-01

Hazardous Materials Assessment (Evaluation des Matières Dangereuses)

COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE A LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Date : 04 octobre 2016

Lieu : Salle de conférence de MCA-Bénin II

Participants

MCA-Bénin II

- Samuel BATCHO – Coordonnateur National ;
- Gabriel DEGBEGNI – Directeur des Opérations ;
- Macaire AGASSOUNON, Directeur de la Passation des Marchés ;
- Joseph Désiré TIGNEGRE, Spécialiste en Passation des Marchés de la Direction de la Passation des Marchés ;
- Ilarion GUEDEGBE, Chef de la Performance Environnementale et Sociale ;
- Solange FONTECLOUNON – Spécialiste en Passation des Marchés, Agent de la Passation des Marchés ;
- Lily NTAHORWACIYE – Assistante, Agent de la Passation des Marchés.

SBEE

- Fortuné SOUDE

DGPNPE

- Wabi MARCOS

ABE

- Philomène CHODATON

ABPEE

- Joselyne GODONOU

Consultants

Selon les directives de la Demande de Propositions, la participation à la réunion préparatoire était facultative. Trois (03) personnes représentant trois potentiels consultants y ont assisté et ont signé la liste de présence ci-jointe à l'Annexe B au présent compte-rendu.

La réunion a été présidée par Monsieur Samuel BATCHO.

Ouverture de la réunion

A l'ouverture de la réunion, le Coordonnateur National a remercié les participants et leur a demandé de se présenter.

Prenant ensuite la parole, il a présenté les objectifs du Programme pour le Millennium Challenge Account Bénin-II par rapport à la Performance Environnementale et Sociale. Il a fait noter que plusieurs aspects de l'étude relative à l'Evaluation des Matières Dangereuses sont des conditions préalables à plusieurs décaissements de fonds du Programme et a exhorté les participants à accompagner MCA-Bénin II pour l'atteinte des objectifs à atteindre dans la réalisation du Programme.

Il a ensuite laissé la parole à Monsieur Gabriel DEGBEGNI qui a présenté l'ordre du jour et a laissé la parole à Monsieur Ilarion Guédégbé.

Dans sa présentation Monsieur Ilarion Guédégbé a d'abord énuméré le cadre réglementaire de l'étude. Il s'agit entre autres, des textes nationaux, des directives de MCC et normes de performance SFI. Il a fait un bref aperçu sur l'Etendue des Services demandés qui consistent pour le cabinet qui sera retenu d'identifier sur les sites de projet, toutes les conditions de contamination qui nécessitent une analyse et de proposer des solutions de remédiation efficaces. Il a par la suite énuméré les tâches contenues dans les Termes de référence et qui seront accomplies dans le cadre de la réalisation de l'étude. Il a enfin présenté les livrables, la durée de la mission qui est de 9,5 mois, l'échéancier de paiement et le personnel clé requis pour la mission.

Prenant la parole une seconde fois pour présenter la suite de l'ordre du jour, Monsieur Gabriel Dégbégni a laissé la parole au Directeur de la Passation des Marchés qui a introduit la représentante de l'Agent de la passation des marchés pour présenter les éléments à retenir dans le cadre de la passation des marchés.

Dans sa présentation, elle a insisté sur le fait que les Consultants doivent s'appropriier l'ensemble des dispositions de la demande de propositions sans en omettre ou négliger aucune pour se donner les meilleures chances de réussite. Elle a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Elle a enfin formulé les recommandations sur les différents critères

d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et expérience du Consultant, l'approche méthodologique et plan de travail et la qualification du personnel clé.

Cette présentation a été suivie par la séance des questions et réponses.

Séance des Questions et Réponses

Monsieur Macaire AGASSOUNON a expliqué que toutes les questions posées et qui seront transmises par écrit à MCA-Bénin II recevront formellement une réponse. Les réponses aux questions ainsi que le compte-rendu de la réunion préparatoire seront transmis à toutes les firmes représentées à la séance et à celles qui ont sollicité la Demande de propositions auprès de MCA-Bénin II.

Il a ensuite donné la parole aux participants pour poser des questions.

Les questions ont été posées par les trois participants oralement puis par écrit. Toutes les questions posées figurent à l'annexe A au présent compte-rendu. Les réponses formelles de MCA-Bénin II à ces questions seront transmises au plus tard le 18 octobre 2016 comme indiqué dans la clause ITC 8.1 des Données Particulières de la Demande de propositions.

Clôture de la session

À la fin des questions/réponses, Monsieur Macaire AGASSOUNON a remercié les représentants des firmes pour leur participation, et leur a précisé qu'ils ont encore jusqu'au 11 octobre 2016, la possibilité de soumettre d'autres questions par courriel. Il a par la suite annoncé la clôture de la réunion préparatoire à la soumission des propositions.

La séance a pris fin à 12 h 00 mn.

Annexe A : Questions posées par les participants

Questions
1. Il est demandé de s'associer avec un laboratoire agréé et de disposer de référence en matière de transport d'échantillons dangereux. A priori, les infrastructures pour ce type d'analyse ne sont pas disponibles au Bénin. Dans ce cas, selon quel préférentiel il faut travailler (Anglophones ou francophones) ?
2. Il est demandé des références dans les études similaires durant les cinq (05) dernières années. Serait-il possible d'étendre à 15 ans la période considérée pour les références afin de permettre aux consultants de mieux valoriser leurs références ?
3. Le délai de la mission : la durée de la mission est de 8 mois, mais le calendrier des livrables donne 36 semaines, quelle est la durée à considérer ?
2. Langue du projet : Le document de Demande propositions parle du Français pour les offres et de l'Anglais comme langue du marché. Ceci signifie-t-il que les rapports à produire seront en Anglais ?

Annexe B : Liste des firmes participantes